



ÉDUCATION INCLUSIVE – AGISSEZ ! RECOMMANDATIONS DU LUXEMBOURG

Contexte

En octobre 2015, l'Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive a organisé, avec le ministère de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse du Luxembourg, une audition européenne intitulée « Éducation inclusive – agissez ! ». Cette audition s'est déroulée sous la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne.

Soixante-douze jeunes venant de 28 pays d'Europe, avec ou sans besoins éducatifs particuliers et/ou handicaps, ont eu l'occasion de discuter de l'éducation inclusive dans leurs écoles et leurs communautés. Les jeunes délégués ont fait part de leur satisfaction globale

concernant leur éducation, mais ont également mis en évidence les faiblesses qui existent. La situation décrite par les jeunes ainsi que leurs propositions ont été résumées pour constituer les *Recommandations du Luxembourg*.

Le 23 novembre 2015, les *Recommandations du Luxembourg* ont été présentées aux ministres européens de l'Éducation pour être examinées et servir de base à des actions supplémentaires. Les recommandations soutiennent la mise en œuvre de l'éducation inclusive comme étant la meilleure option lorsque les conditions nécessaires sont réunies. Elles sont regroupées autour de cinq messages clés que les jeunes ont exprimés pendant leurs discussions.

Recommandations

1. Tout ce qui nous concerne se décide avec nous

Cela a trait à l'implication directe des apprenants dans toutes les prises de décisions les concernant :

- Les voix des jeunes, ainsi que celles de leurs familles, doivent être entendues et prises en compte lors de toute prise de décision qui les concerne directement ou indirectement.
- Il est primordial de demander aux jeunes quels sont leurs besoins.

- Les organisations de jeunesse doivent être impliquées systématiquement.

2. Des écoles sans barrière

Cela a trait à l'élimination de toutes les barrières physiques et techniques :

- De nombreuses barrières ont déjà été surmontées dans les écoles, mais toutes doivent être supprimées afin qu'il soit physiquement possible de se rendre jusqu'aux centres éducatifs locaux, d'y pénétrer et de se déplacer facilement une fois à l'intérieur.
- Les bâtiments scolaires en cours de reconstruction ou de modernisation doivent respecter ces principes d'accessibilité, tels que créer des espaces multifonctionnels et/ou tranquilles dans les écoles et augmenter la disponibilité d'équipement éducatif flexible.
- Des aides techniques adéquates et du matériel éducatif doivent être mis à disposition en fonction des besoins individuels.

3. Combattre les stéréotypes

Il s'agit là du concept de « normalité » – si nous acceptons le fait que tout le monde est différent, alors qui est « normal » ?

- Fournir aux enseignants, au personnel scolaire, aux jeunes, aux familles et aux services de soutien des informations fiables sur les différents besoins des apprenants est primordial pour favoriser le respect mutuel et la tolérance.

- La diversité doit être perçue comme un fait positif ; le fait de « considérer le handicap comme normal » doit être une valeur partagée.

- Tout le monde est différent et tout le monde doit être accepté. La tolérance repose sur la compréhension mutuelle.

- La communauté éducative doit être plus consciente, et plus tolérante, vis-à-vis des personnes handicapées.

4. La diversité, c'est le mélange ; l'inclusion, c'est ce qui fait fonctionner le mélange

Le quatrième message provient d'un slogan utilisé par certains jeunes :

- Tout le monde devrait se concentrer sur ce qui *peut* être fait, et non pas sur ce qui ne peut pas être fait.

- L'éducation doit être pleinement accessible, le respect des besoins de tous les apprenants étant la base d'une éducation de qualité pour tous.

- La coopération entre les enseignants et les autres professionnels, ainsi que la mise en place de bonnes opportunités de formation, sont fondamentales.

- L'apport du soutien humain et/ou technique nécessaire par les enseignants et les camarades de classe est crucial.

5. Devenir des citoyens à part entière

Cela a trait à l'impact de l'éducation inclusive lorsqu'elle est pleinement intégrée à la société :

- Il est essentiel d'être inclus dans les écoles ordinaires, afin d'être inclus dans la société.

- Le but est que chacun puisse trouver sa place dans la société.

Conclusion

Les *Recommandations du Luxembourg* sont conformes et complémentaires aux textes européens et internationaux dans le domaine des besoins éducatifs particuliers et de l'éducation inclusive. Les jeunes ont mis l'accent sur le fait que l'éducation inclusive est une question liée aux droits humains et ont placé des concepts clés, tels que la normalité, la tolérance, le respect et la citoyenneté, au centre de leurs discussions. L'intégralité des *Recommandations du Luxembourg* est disponible sur l'espace web Éducation inclusive – agissez ! :

<http://www.european-agency.org/luxembourg-recommendations>

